ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 114908

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la recommandation formulée à l'occasion de l'audit du Gouvernement sur la procédure de prévision et de gestion des crédits d'hébergement, visant à rendre pérenne, sous la forme de logements temporaire ou social, 20 % des places en hébergement d'urgence.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 114908
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13451